

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Services de dépôt et de compensation CDS inc. (« CDS ») – Modifications d'ordre technique apportées aux Procédés et méthodes de la CDS – Modifications d'ordre administratif

A. DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

Contexte

Veillez trouver ci-joint les modifications d'ordre administratif proposées aux Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS.

Les Procédés et méthodes avec marques de changement peuvent être consultés à partir du site Web de la CDS, aux adresses suivantes :

Français : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-FR-modifications?Open>

Anglais : <http://www.cds.ca/cdsclearinghome.nsf/Pages/-EN-blacklined?Open>

Description des modifications proposées

Les modifications proposées sont d'ordre administratif et sont apportées dans le cadre normal de la révision des Procédés et méthodes de l'adhérent de la CDS. Elles comprennent :

- l'ajout de l'écran RAPPORT RAPPROCHEMENT D'OPÉRATION INTÉRIEURE (demande de travail 727) au chapitre 3 des *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*;
- l'harmonisation des formats de références croisées pour les frais dans les guides *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux*, *Adhésion aux services de la CDS* et *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*;
- le remplacement de « 1042S » par « 1042-S » dans les *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX* et *Procédés et méthodes de production de rapports de la CDS*;
- le remplacement de « e-mail » par « email » (en anglais seulement) dans les guides *Adhésion aux services de la CDS*, *Guide de l'utilisateur et Procédés et méthodes du CDSX*, *Procédés et méthodes relatifs aux émissions du marché monétaire et aux droits et privilèges* et *Procédés et méthodes de l'agent des transferts* (les versions françaises ne sont pas visées);
- le remplacement de « DetNet » par « FINet » dans les guides *Adhésion aux services de la CDS* et *Procédés et méthodes relatifs au règlement et aux opérations*;
- le changement des coordonnées pour « CAVALI » (au lieu du Service à la clientèle) au chapitre 5 des *Procédés et méthodes relatifs aux Services internationaux*.

Les modifications apportées aux Procédés et méthodes de la CDS sont étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique de la CDS. Le Comité d'analyse du développement stratégique détermine ou étudie, surveille et établit l'ordre de priorité des projets de développement des systèmes de la CDS et l'apport d'autres modifications proposées par les adhérents et la CDS. Ce comité compte, parmi ses membres, des représentants des adhérents de la CDS et il se réunit tous les mois.

Ces modifications ont été étudiées et approuvées par le Comité d'analyse du développement stratégique le 30 avril 2009.

B. CLASSEMENT – MODIFICATIONS D'ORDRE TECHNIQUE

Les modifications proposées dans le cadre du présent avis sont considérées comme étant d'ordre technique, puisqu'il s'agit de modifications apportées dans le cadre du processus d'exploitation habituel et des pratiques administratives afférentes aux services de règlement.

C. DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DES MODIFICATIONS

Conformément à l'Annexe A (intitulée « *Rule Protocol Regarding the Review and Approval of CDS Rules by the OSC* ») de l'ordonnance de reconnaissance et de désignation de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, telle que modifiée le 1^{er} novembre 2006, et à l'Annexe A (intitulée « *Protocole d'examen et d'approbation des règles de Services de dépôt et de compensation CDS inc. par l'Autorité des marchés financiers* ») de la décision 2006-PDG-0180 de l'Autorité des marchés financiers qui est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2006, la CDS a établi que ces modifications entreront en vigueur à une date ultérieure déterminée par la CDS et comme l'indique le bulletin de la CDS afférent.

D. QUESTIONS

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent avis, veuillez communiquer avec :

Susan Cluff
Directrice, Documentation et Conception de l'information
Services de dépôt et de compensation CDS inc.
85, rue Richmond Ouest
Toronto (Ontario) M5H 2C9

Tél. : 416 365-8503
Télec. : 416 365-0842
Courriel : scluff@cds.ca

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.